

## PRINCIPE 9 Équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

Actions visant à fixer un socle minimum de droits au niveau européen et des conditions de concurrence équitables dans le marché unique	Actions visant à établir une convergence à la hausse des conditions de vie et de travail
<p>1. Contrôler l'application anticipée de la directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, y compris en matière de pécule de vacances.</p> <p>2. Développement d'un cadre CES paneuropéen pour contrôler l'impact des conventions collectives sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée à tous les niveaux.</p> <p>3. Evaluer l'adéquation et l'efficacité de la directive sur la maternité.</p>	<p>1. Echange de pratiques européennes de financement d'instruments pour l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (moyens publics et mesures en matière de négociation collective).</p> <p>2. Le Semestre européen devrait contrôler :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la participation des femmes dans le marché du travail en distinguant emploi à temps plein et à temps partiel ;</li> <li>- la proportion de femmes et d'hommes ne travaillant pas en raison de responsabilités en matière de soins (ODD 5).</li> </ul> <p>Autres indicateurs à développer : nombre d'hommes prenant un congé parental ou de paternité ; nombre de personnes recourant à un congé pour raisons familiales ; durée du congé ; fonction de la personne prenant congé ; salaire avant et après un tel congé.</p> <p>3. Dans le cadre du Semestre, développer et contrôler les liens entre investissements publics dans l'éducation et la formation, politiques et services d'activation (en particulier en matière de soins) et emploi des femmes ; utilisation de l'indice d'égalité de genre.</p> <p>4. Soutenir et encourager les partenaires sociaux à négocier et à conclure des accords ambitieux pour la mise en œuvre de la directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Développer outils et formations relatifs à des conventions collectives portant sur des mesures en la matière. Mettre un accent particulier sur l'organisation flexible du travail et davantage d'information sur l'efficacité des mesures en faveur de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée contribuant à la productivité de la main-d'œuvre et à la qualité de vie.</p>